

Association du Pays Larzac - Cœur d'Hérault

Objet	Compte-rendu du Conseil d'administration de l'association du Pays « Larzac Cœur d'Hérault »
Date	Jeudi 03 mai 2007 à 15h00
Lieu	Salle du conseil de la CC de la Vallée de l'Hérault

		Présents	Pouvoir	Absents/Excusés
Clermontais	Henri SOBELLA			X
	Francis GAIRAUD			X
	Jean-Claude LACROIX		X	
	Claude REVEL			X
	Bernard SOTO			X
Lodévois Larzac	Frédérique ALIBERT		X	
	Maurice REQUI	X		
	Jean TRINQUIER	X		
Vallée de l'Hérault	Raphaël ASENSI	X		
	Manuel DIAZ			X
	Nicole GUERRE	X		
	Gabriel MATEU	X		
	Louis VILLARET	X		
	Jean Marcel JOVER		X	
	Joëlle GOUDAL			X
Communes hors intercommunalité	Joseph RODRIGUEZ	X		
	Marie Christine BOUSQUET	X		
Conseil Général de l'Hérault	Pierre GUIRAUD			X
	Frédéric ROIG	X		
	André VEZINHET			X
	Alain CAZORLA	X		
	Jean-Jacques BONNIOL			X
Chambre de Commerce et d'Industrie				
Chambre de Métiers de l'Hérault	Marcel CAUQUIL	X		
Vignerons coopérateurs de l'Hérault	Joël BARRAL			X
Union départementale des Offices de Tourisme & Syndicats d'Initiative	Jean ROBLES	X		
Charte Intercommunale Lodévois-Larzac	André GAY	X		
Personnes Agées	Jean-Claude GOBET			X
Fédération départementale des Foyers Ruraux	Gérard VALERO	X		
Fédération départementale des Foyers Ruraux	Josiane LIGONNIERE – suppléante de Gérard VALERO			X
Fédération départementale des chasseurs	Noël FRONTY	X		
Fédération départementale de la pêche et de la pisciculture				X
		15	3	12

Invités : 30 Quorum : 18 (présents 15 + 3 pouvoir)

Sous-préfecture	Monsieur le Sous-préfet			X
Conseil général de l'Hérault - DAT	René AUGER			X
Conseil régional Languedoc Roussillon	DPTTS			X
CC Vallée de l'Hérault	Géraldine CAYROL,	X		
Equipe technique	Béatrice BERMEJO, Valérie AFFRE,	XX		
	Thierry REBUFFAT,	X		
	Nathalie BONNERIC, Hélène CADEAU			XX

*Mr Jean Marcel JOVER est parti en cours de réunion et a laissé un pouvoir pour les points restants

**18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT / téléphone : 04.67.44.39.74 /
télécopie : 04.67.44.38.97
messagerie électronique : contact@coeur-herault.fr / Site : <http://www.coeur-herault.fr>**

Ordre du jour de la séance :

- Candidature LEADER : choix du cabinet chargé de l'appui au montage du dossier de candidature
- Politique de logement (préparation de la convention Région/Pays) : présentation et validation de la fiche projet
- Tourisme :
 - * Etude de positionnement pour une identité territoriale : suite au comité de pilotage du 16 mars 2007, passation de la commande auprès du prestataire
 - * Convention Pays CDT de l'Hérault : avenant n°2 (observatoire du tourisme)
- Mission Culture : point sur le recrutement du chargé de mission en développement culturel et patrimonial
- Observatoire : validation de la convention financière avec la Maison des Entreprises concernant l'observation économique
- Point sur le contrat de Pays – Avenant 2007
- Village de marques de la Cavalerie (Aveyron)
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en présentant les nouveaux locaux de la Communauté de communes et la zone du Camalcé, récemment inaugurée, où sont présents des administrations, le secteur tertiaire, des médecins, l'office de tourisme, Radio Totem. Le Président remercie les participants de leur présence.

Le Président propose de passer au premier point de l'ordre du jour.

CANDIDATURE LEADER

Suite à l'appel d'offre lancée pour l'appui au montage de dossier de candidature LEADER, quatre candidats ont répondu : Tercia, Argos, MTP, Edater.

Le 26 avril 2007, il fut procédé à l'analyse des 4 dossiers reçus, par des techniciens des structures du « GAL provisoire » (Mme Lucie Moreau de Demain la Terre, M. Gérard Valéro des Foyers Ruraux, Mme Estelle Olive de Terres Vivantes 34, Mme Véronique Fernandez de la CCI, Mme Christine Kessler du CPIE des Causses, Melle Géraldine Cayrol de la CCVH, et M. Thierry Rebuffat du Pays). Ensemble, un tableau comparatif ainsi qu'un avis général sur les cabinets ont été élaborés. Ces documents sont soumis aux participants (voir pièce jointe).

Après lecture du document, il est donc proposé conformément aux recommandations d'auditionner Tercia et MTP. Le président propose de mettre en place un comité d'audition restreint de 6 personnes à savoir les présidents de Communauté de Communes, le président du Conseil de Développement du Pays, les Foyers Ruraux et M. Bernard Morin du Conseil Général en tant que financeur et de programmer un comité d'audition. A l'issue de l'audition, le président sera alors autorisé à passer la commande après avoir recueilli les avis du membres du comité d'audition.

Le Président soumet au vote cette proposition :

Voix pour : 18

Voix Contre : 0

Abstention : 0

POLITIQUE DU LOGEMENT (PREPARATION DE LA CONVENTION REGION / PAYS)

Le Président rappelle qu'il a été lancé une étude PLH (Plan Local Habitat) et présente le projet de fiche d'action « Etude diagnostic de mise à niveau du secteur Lodévois Larzac » (cahier des charges, plan de financement).

M. Jean Trinquier précise qu'il existe déjà un PIG (Programme d'Intérêt Général) cofinancé avec la Communauté de Communes du Lodévois, qui fonctionne très bien.

M. Louis VILLARET propose de signer une convention avec la Région à l'échelle du Pays afin d'obtenir des financements dès 2008 pour les actions privées et publiques portant sur le logement en Pays Cœur d'Hérault. La finalisation pourra ainsi se faire avec un bureau d'étude et Mme Nathalie Bonneric, chargée de l'observatoire au Pays. M. Maurice Requi demande si le Lodévois a déjà été contacté. M. Thierry Rebuffat précise qu'un rendez vous a eu lieu avec M. Pailloux, Maire de Lauroux et M. Bruno Brillard, le nouveau Directeur de la Communauté de Communes du Lodévois et M. Matthieu Guillot de la Communauté de Communes du Lodévois Larzac, afin de leur proposer un montage commun entre la Communauté de communes du Lodévois, la Communauté de communes du Lodévois-Larzac et le Pays pour cette étude.

M. Jean Trinquier est d'accord sous réserve d'accord de ses administrateurs.

Le Président propose de valider ce projet afin de l'adresser aux Communauté de communes du Lodévois et du Lodévois Larzac et de pouvoir faire les demandes de subventions.

Le Président soumet au vote cette proposition :

Voix pour : 18

Voix Contre : 0

Abstention : 0

MISSION TOURISME

*** Etude de positionnement pour une identité territoriale :**

Le président reprend le projet inscrit au Contrat de Pays 2006 de manière synthétique. Le tableau comparatif, avec le relevé de conclusions de l'audition des 4 candidats, document élaboré lors du comité de pilotage du 16 mars 2007 est soumis aux membres du Conseil d'Administration (voir pièce jointe).

L'offre du cabinet Nicaya, ayant retenu la préférence des membres du Comité de Pilotage, est mise à disposition.

Le Président propose de passer commande au cabinet Nicaya.

Le Président soumet au vote cette proposition :

Voix pour : 18

Voix Contre : 0

Abstention : 0

*** Avenant à la Convention de Partenariat entre Pays et le CDT de l'Hérault (Observatoire du tourisme)**

Le Président passe à la lecture du document de travail en attente de validation par le directeur du CDT de l'Hérault.

Monsieur Jean Roblès, demande comment se passent les relations avec M. Michel Combes, Directeur de l'Office de Tourisme de Lodève. M. Thierry Rebuffat précise que les seuls problèmes viennent du fait qu'il est difficile de mener des actions homogènes à l'échelle du Pays puisque l'Office de Tourisme de Lodève ne participe qu'au Guide Hébergement et édite de ce fait leur propre Guide Accueil. M. Jean Roblès, Président de l'UDOTSI, présente également le problème du Clermontois: en sous préfecture l'Office de Tourisme est passé de 2 à 1 étoile. Le Président précise qu'il a assisté à une réunion au Campotel du Campotel afin d'essayer de débloquer la situation : cet office de tourisme, communal, a peu de revenus, la Communauté de Communes du Clermontois n'a pas la compétence tourisme.

M. Alain Cazorla a promis de trouver une solution.

Le Président propose d'accepter cette convention et de donner délégation au Vice-président du Pays, Monsieur Jean Marcel Jover pour la signer.

Le Président soumet au vote cette proposition :

Voix pour : 18

Voix Contre : 0

Abstention : 0

**18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT / téléphone : 04.67.44.39.74 /
télécopie : 04.67.44.38.97**

messagerie électronique : contact@coeur-herault.fr / Site : <http://www.coeur-herault.fr>

MISSION CULTURE

Le Président rappelle les différentes missions du Pays : Observatoire, Habitat, Tourisme, Services et Culture et conformément à notre Assemblée Générale, il est temps de mettre en place le poste « Chargée de mission sur le développement culturel du Pays ».

M. Thierry Rebuffat fait une brève présentation des 5 candidats auditionnés, le 5 avril 2007 par M. Louis Villaret et M. Henri Cartayrade et les avis de la Région Languedoc Roussillon.

Le Président présente alors le curriculum vitae et les différentes expériences de Melle Magali Léon Philip, la candidate choisie : profil équilibré entre approche culturelle et patrimoine. Il lui est proposé un CDD de 9 mois où elle devra rencontrer les partenaires pour bien connaître tout le monde. Elle devra s'atteler à l'Agenda Culturel du Pays qui montre le dynamisme local et la qualité des manifestations du territoire. Elle devra donc lors de sa mission établir le Schéma Culturel du Pays.

Le Président soumet au vote la validation de la mission et le recrutement de Magali Léon Philip à partir du juin 2007.

Voix pour : 18

Voix Contre : 0

Abstention : 0

OBSERVATOIRE

Lecture de la Convention avec la Maison des Entreprises à Saint André de Sangonis.

M.Thierry REBUFFAT rappelle qu'il s'agit d'une convention formelle pour concrétiser les opérations financières dans le prolongement de la convention tripartite.

Le Président soumet au vote cette proposition.

Voix pour : 18

Voix Contre : 0

Abstention : 0

CONTRAT DE PAYS

Information sur les Votes des dossiers au Conseil Général le 21 mai 2007, à la Région le 22 juin 2007 (au lieu de mars). La signature du Contrat de Pays, avenant 2007, aura lieu le 28 juin 2007, à l'hôtel de Région.

VILLAGE DE MARQUES

Le Président rappelle les faits : un recours des commerçants et de la Communauté de communes du Clermontais a été fait. Un communiqué de presse des élus a été envoyé à la presse locale. Midi Libre a imprimé ce jour le communiqué modifié au niveau du titre et des signataires. Le procédé est fortement contesté, mais la presse est libre.

M. Frédéric Roig précise que c'est une leçon à retenir : depuis quelques années, la sonnette d'alarme au Lodévois Larzac a été lancée. L'Aveyron s'industrialise. Le développement de l'Aire de service de l'Hospitalet par le Conseil Général de l'Aveyron est croissant : hôtel, restaurant, maison de Pays. C'est l'occasion d'interpeller les consulaires pour qu'il y ait dialogue entre les deux départements pour éviter les déséquilibres. La commune du Bosc suit le chemin de la Cavalerie. M. Frédéric Roig propose que par l'intermédiaire de la Charte Intercommunale du Lodévois Larzac de rencontrer les élus. En effet, il existe le risque que ce village de marque fasse l'effet d'un aspirateur sur le développement du parc économique : les effets induits sont alors dangereux.

M. Maurice Requi est très inquiet pour la ville de Lodève et ses commerces. Il est convenu de rester prudents et vigilants quant à ce projet.

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT / téléphone : 04.67.44.39.74 /

télécopie : 04.67.44.38.97

messagerie électronique : contact@coeur-herault.fr / Site : <http://www.coeur-herault.fr>

Suite aux différentes remarques, il est convenu d'envoyer à l'association des commerçants de Millau ainsi qu'au maire de Saint Affrique, une copie du courrier daté du 10 avril 2007, que nous avons adressé à Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Lodève, Messieurs les maires de Clermont l'Hérault et de Lodève, Messieurs les Présidents de Communautés de communes du Pays Cœur d'Hérault, Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Monsieur le Président de la Chambre de Métiers, Monsieur le Président de l'UCACH.

QUESTIONS DIVERSES

*** Contrat de Travail de Mme Valérie Affre :**

Valérie AFFRE, assistante administrative, est actuellement en CDD à mi-temps pour une durée de 5 mois (de février à juin 2007).

Le Président propose de convertir ce poste à mi temps de CDD en CDI à partir du 01 juillet 2007.

Le Président soumet au vote cette proposition.

Voix pour : 18

Voix Contre : 0

Abstention : 0

- **Fédération départementale des chasseurs :**

Mr Noël FRONTY, a fait part du nouveau projet pilote mis en place dans le Lodévois et le Lodévois Larzac pour la collecte des viscères et des cartouches dans le but d'obtenir des financements par les Communautés de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et lève la séance

Le Président

Louis VILLARET